



La charte du label éthique

Membre d'anticor (ou des amis) je m'engage sur 13 propositions contre la corruption.

1. Prévenir

- Réforme de la justice (nominations, carrière des magistrats, indépendance etc.)
- non cumul des mandats et des fonctions ; je m'engage à ne pas cumuler d'autre mandat si je suis élu (e) député (e)
- formation obligatoire des élus aux bonnes pratiques de gestion
- reconnaissance du droit d'alerte pour protéger du licenciement les salariés révélant des malversations dans leurs entreprises

2. Contrôler

- établissement d'un contre-pouvoir citoyen par le renforcement des outils de la démocratie participative (conseils de citoyens par exemple)
- réglementation stricte du lobbying
- renforcement des chambres régionales des comptes et élargissement de leur saisine
- lutte contre les paradis fiscaux, bancaires et judiciaires (possibilité d'instauration d'un blocus)
- renforcement de la transparence sur les déclarations de patrimoine et de revenu des élus et des candidats
- transparence sur les prix et revenus tirés de l'exploitation et de la gestion de l'énergie et des ressources naturelles (eau, gaz, pétrole ...)

3. Punir

- inéligibilité définitive des élus condamnés pour délits financiers
- suppression de l'amnistie des délits financiers : je m'engage à ne pas voter de loi amnistiante en cas d'élection à l'Assemblée nationale
- réforme de la justice (carrière des magistrats et nominations, indépendance)
- suspension de marchés publics à une entreprise condamnée pour avoir versé des pots de vin

Nom, date et signature :